

- **Du 16 au 17 juillet**, les travaux se dérouleront du côté sud de la rue. Elle sera en sens unique depuis l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la place Notre-Dame des Anges. Une déviation sera mise en place via le boulevard Bargue, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue des Abricots et la rue du Général de Gaulle.



Des cheminements piétons seront aménagés et accessibles en tout temps.

La vitesse des véhicules dans ce secteur sera limitée à 30 km/h.

Nous vous assurons de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier et vous remercions de votre compréhension.